Dernière Heure

(NOS DEPECHES)

La Loi de 3 Ans

MANIFESTATION A ALBI

Albi, 30 mars.

Les groupes socialistes et le Bourse du Travail avaient organisé une manifestation et un meeting contre la guerre et la loi de trois ans.

Un défilé peu nombreux a eu lieu en ville et le meeting n'a réuni qu'un petit nombre de curieux au Gymnase municipal ; d'ailleurs la moitié des orateurs annoncés étaient absents.

Des discours ont été prononcés par MM. Villaret et Ouriol, appartenant au journal « Le Midi Socialiste de Toulouse », ainsi que par M. Thompson, avocat, délégué de la C. G. T.

Un ordre du jour de protestation a été ensuite voté.

La sortie s'est effectuée sans incident.

ELECTION LEGISLATIVE

2e CIRCONSCRIPTION DE BREST

Inscrits : 17.740 ; votants : 13.674.
Suffrages exprimés 13.517.
M. Paul Simon, républicain démocrate, 5.808 voix.
M. De Lhôpital, libéral, 5.524 voix.
M. Salaün, radical, 1.657 voix.
M. Le Gall, socialiste unifié, 627 voix.
Ballottage.
Il s'agissait de remplacer M. Villiers, élu sénateur.

Grave Accident d'Automobile

Le Havre, 30 mars.

Un accident d'automobile s'est produit cette après-midi à Harfleur.

Un camion automobile, conduit par M. Amiot, a renversé un cycliste, le nommé Adrien Neze, employé de commerce.

Le cycliste est décédé une heure après, sans avoir repris connaissance.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

DANS LA RÉGION

PLUSIEURS GRÈVES

vont-elles éclater à Caudry ?

DES DECISIONS SERONT PRISES AUJOURD'HUI LUNDI

Diverses corporations ouvrières de Caudry, menacent de faire grève, si satisfaction ne leur est pas donnée pour augmentation de salaires.

Chez les tisseurs-apprêteurs, un contrat de 3 années, signé entre les patrons tisseurs et apprêteurs et le Syndicat ouvrier de cette corporation, vient à échéance demain premier avril et des ouvriers prétendent l'augmentation du prix de la vie, demandant un relèvement des prix de la journée.

Diverses réunions ont eu lieu entre les patrons et les ouvriers, mais aucun accord n'est intervenu. Les employés réclament une augmentation par journée de travail de 25 centimes, pour les hommes et de 15 centimes pour les femmes.

Les ouvriers qui, au début des négociations réclamaient 0.06 centimes d'augmentation et un salaire de 5 fr. minimum, pour les hommes, ont réduit leurs prétentions à 0.40 et 0.25 pour les femmes.

Les pourparlers vont continuer aujourd'hui lundi entre les deux comités et nous croyons savoir que M. Ernest Piet, maire de Caudry, conseiller général, a offert son concours en vue de mettre d'accord les parties.

Il est à souhaiter que celles-ci trouvent un terrain d'entente et puisse éviter la grève qui serait ruineuse pour la cité.

Une autre corporation, celle du bâtiment n'agite également.

Les ouvriers des divers corps de métiers s'y rattachant, groupés en Syndicat tout récemment demandent aux gens des augmentations de salaires.

Déjà les entrepreneurs de maçonnerie et les plâtriers ont accordé assez fortes augmentations de salaires et dans ces parties l'accord est fait.

Il n'en est pas de même chez les peintres, menuisiers et singleurs, où aucune entente n'a pu se faire entre patrons et ouvriers. Des entrevues successives qui ont eu lieu à la mairie de Caudry, samedi soir, n'ont donné aucun résultat malgré les sages exhortations du magistrat.

Selon des renseignements sûrs, la grève serait inévitable et une soixantaine d'ouvriers se reprendraient pas le travail ce matin lundi.

Souhaitons toutefois que la journée d'aujourd'hui qui sera fertile en nouvelles entrevues apporte un arrangement complet entre les parties.

ELECTION DE LA MUSE

et des demoiselles d'honneur à Lens

Les bulletins de la Muse et des demoiselles d'honneur marquent le prélude des grandes fêtes que la ville de Lens organise pour la Pentecôte, soit au lieu dimanche dernier.

Il est 3 heures quand M. Basty, député-maire, déclare la scrutin ouvert pour l'élection de la Muse. Toilet des trieuses est active dans le préau de l'école Campan. Elles se présentent à 114. Le scrutin sur un livre, les enveloppes délibérées devant l'urne pour y déposer leur bulletin.

Le lendemain dans les résultats suivants :

Mlle Marie Godart, trieuse à la fosse N° 5, 52 voix ; Germaine Leclerc, commissionnaire à la fosse N° 2, 22 voix ; Mlle Françoise, commissionnaire à la fosse N° 12, 20 voix ; Louise Dumoulin, lampiste à la fosse N° 2, 19 voix.

Au second tour, les suffrages se répartissent ainsi :

Mlles Godart, 38 voix, élue ; Germaine Leclercq, 27 voix ; Mlle François, 16 voix ; Louise Dumoulin, 4 voix.

Mlle Godart, très enlevée, est chaleureusement félicitée par ses camarades. Elle est entraînée par ses compagnes. Elle ne sait quelles bonnes sœurs de Calais qui la conduisent vers elle.

Toute heure, elle monte sur l'estrade où M. Basty lui adresse les compliments de la municipalité. Le jeune fils Dépond lui offre un bouquet de roses et assure avec beaucoup d'éloquence ce qu'on lui offre.

Les demoiselles d'honneur sont élues ensuite successivement. Après le défilé des trieuses, vient celui des demoiselles de magasin, ouvrières, ouvrières, ouvrières. Le vote par bulletin de l'urne sur les 5 noms présentés par la Gazette, deux restent en présence pour le second tour. Les préférences des suffragettes font élire Mlles Rachel Guilluy, employée à la coopérative l'Alliance, 45 voix ; Hélène Doyon, couturière, 45 voix ; Adrienne Hublaut, servante, 45 voix ; Adrienne Bocquet, demoiselle de magasin, 42 voix.

Les résultats complets, une fois proclamés, M. Basty offre un bouquet à chacune des jeunes filles qui par leurs qualités ont su s'attirer les voix de leurs amies.

Quelques instants plus tard, quand la Muse apparaît sur le perron de l'école au bras de M. le Maire, mille cris de « Vive la Muse ! » retentissent. Elle prend place à ses côtés dans un landau ; les demoiselles d'honneur montent dans une deuxième voiture.

Le cortège, précédé de la Fanfare Ouvrière Municipale, se rend à la Justice de Paix, salué à son passage par les acclamations des nombreux curieux.

Là, M. le Maire adresse ses félicitations aux charmantes demoiselles. Il porte leur santé, puis, musique en tête, la Muse est reconduite au domicile de ses parents, rue du 14-Juillet.

Le père, la mère, ne savent comment remercier. Émotionnés ils ont peine à contenir les sentiments de joie et de reconnaissance qui les étreignent.

Voici quelques mots sur la Muse :

Mlle Maria Godart, née à Lens le 15 août 1893, est l'aînée d'une famille de 4 filles. Son père souffrant d'asthme depuis 18 ans, ne peut se livrer à aucun travail. Sa mère aide à faire des ménages.

Deux de ses sœurs, âgées de 16 et 13 ans, travaillent avec elle comme trieuse à la fosse N° 5. Celle de 18 ans, est servante ; deux autres vont encore à l'école.

Cette jeune fille, élancée, blonde, aux yeux bleus, a les allures d'une bonne ouvrière. Ses manières, simples et réservées, savent forcer l'estime de ceux qui l'approchent.

Si l'élue est bonne compagne au travail, elle est aussi et surtout très empressée autour de ses parents. Elle s'intéresse beaucoup à ses sœurs cadettes et l'on peut dire que ses amies en l'élisant ont autant voulu lui marquer leur sympathie que récompenser ses mérites.

LILLE

Un Vacher prodigue

Il avait détruit 1.300 francs de bijoux à son patron. — La police l'arrête et capture son complice

Dans la matinée de dimanche, M. Duchatelet, initier à Lomme, rue Nationale, rentrant chez lui, après avoir effectué sa tournée quotidienne à Lille, constatait non sans émotion qu'un coffret contenant trois cents francs et des bijoux d'une valeur de quatre cents francs, déposés dans sa chambre à coucher, avait disparu.

Immédiatement, il appela son vacher, Auguste Seynaeve, 27 ans, pour lui demander si, au cours de son absence, il n'avait pas reçu quelque visite, mais celui-ci avait disparu. Il avait même, en s'en allant, emporté ses vêtements.

Convaincu que son domestique était l'auteur de ce méfait, M. Duchatelet n'attendit pas un instant et vers midi même le quart, il se présentait au bureau de la Sûreté pour informer M. Mathieu, du vol dont il venait d'être victime.

MM. Deffremmes, sous-brigadier et Walter agent, étaient chargés aussitôt de procéder à des recherches, et se mirent de suite en campagne.

Vers une heure, ils passèrent rue Neuve, quand ils aperçurent deux individus habillés de vêtements complètement neufs, pénétrer dans une chapellerie. Comme ils étaient légèrement ivres et que le signalement de l'un d'eux correspondait assez exactement à celui donné par le latier, M. Deffremmes s'empressa de les aborder.

Les soupçons du sous-brigadier étaient absolument justifiés et Seynaeve, après avoir fourni un faux nom, consentit enfin à reconnaître qu'il était bien le domestique de M. Duchatelet.

Ce n'est cependant pas sans difficultés que les agents de sûreté réussirent à les appréhender. Abandonnant un paquet qu'il portait sous le bras, le vacher s'empressa de s'esquiver et ce n'est qu'après une longue poursuite qu'on parvint à l'appréhender.

L'autre Georges Deareumaux, 27 ans, habitant chez son amie, Mme Gouil, rue du Prévôt, 7, ne fut arrêté qu'une demi-heure plus tard.

Amené devant M. Mathieu, Seynaeve qui était au service de M. Duchatelet depuis trois semaines seulement, ne tarda pas à avouer. Il avait, d'ailleurs sur lui plusieurs factures qui se trouvaient dans le coffret.

Quant à l'argent, il en avait dilapidé la plus grande partie. Il ne lui restait plus que cinq à six beaux francs. Le vacher qui n'avait jamais eu une telle somme s'était montré très généreux.

Après s'être « retapé » à neuf et avoir acheté une bonne bicyclette, il avait offert à toutes les pensionnaires de Mme Gouil, où il avait passé quelques heures, de superbes bottines vernies et des peignoirs splendides. Seynaeve avait été même jusqu'à les parer des broches et des sautoirs de son ancienne patronne.

A Georges Deareumaux, ami de la Dame Gouil, il avait enfin payé un complet à la dernière mode.

Il avait songé à lui offrir une jolie coquette quand arrivèrent les policiers.

Georges Deareumaux interrogé à son tour a naïvement affirmé qu'il ignorait le vol commis par Seynaeve.

Ce dernier déclara au contraire qu'il a participé au cambriolage. Les deux voleurs seront déférés au parquet ce matin.

La Manifestation de Samedi

CEUX QUI SERONT POURSUIVIS

Les interrogatoires des manifestants arrêtés au cours de la soirée de samedi se sont terminés que très avant dans la nuit.

Voici les noms des personnes qui seront traduites devant le tribunal correctionnel.

Jules Hertel, caboteur, rue Petit-Vert ; outrages aux gardiennes.

Paul Debeckre, raboteur à Hellemmes ; outrages à agents.

Ernest Schaumberger, d'origine suisse, 22 ans, employé de commerce, rue Léon-Gambetta, 211 ; outrages à agents.

Ernest Herr, sans profession, parvis St-Maurice ; rébellion.

Maurice Lemaire, 23 ans, rue de l'Hôpital-Militaire ; outrages.

Maurice Wilhelm, 18 ans, chaudronnier, rue Jean-Jacques-Rousseau, 191, à Hellemmes ; rébellion.

Georges Gauges, à Hellemmes, rue Jean-Jacques-Rousseau, 39 ; cris séditieux.

Trois autres manifestants ont été relâchés. M. Lemaire, inculpé pour rébellion et outrages aux agents.

NOUVELLES LOCALES ET RÉGIONALES

Une manifestation à Valenciennes

contre la loi de 3 ans

UN MEETING A ANZIN

La manifestation projetée à Valenciennes contre la loi de trois ans s'est trouvée réduite à sa plus simple expression.

Rendez-vous avait été pris à la Croix d'Anzin. Mais les abords de ce lieu étaient occupés par des détachements de police, de gendarmes à pied et à cheval et de cuirassiers.

D'autre part, le 127e était consigné.

En dépit de l'importance du service d'ordre, une foule considérable s'était portée rue et avenue de Saint-Amand.

Plusieurs charges furent exécutées. Il n'y eut aucun blessé.

LE MEETING

Un meeting, auquel participèrent plusieurs milliers de personnes, eut lieu à 6 heures, au siège de la Coopérative d'Anzin. Au bureau prirent place MM. Thiétard, maire d'Anzin ; Raymond, ancien secrétaire du Syndicat des Cheminots ; Pluvinage, secrétaire des métallurgistes ; Rohler, secrétaire du bâtiment ; Linquette, gérant de la Coopérative, et Philippin, conseiller municipal d'Anzin.

Plusieurs orateurs, MM. Eliez, cheminot révoqué ; Durre, ancien député, conseiller général du Nord ; Deguise, rédacteur au « Réveil du Nord », et Mare, délégué de la C. G. T., prirent successivement la parole et se prononcèrent contre la loi de trois ans.

LILLE

A propos d'une affiche

Depuis quelques jours d'immenses affiches placardées sur tous les murs, au centre même de Lille, annoncent la représentation prochaine d'une pièce qui fera, paraît-il, sensation.

Cette pièce — ce sont les impresarii et de nom d'illustres critiques inconnus qui le proclament — égale, si elle ne les surpasse, les plus hautains chefs-d'œuvre. Bien mieux, les enterre — car il n'a pas fallu moins de deux écrivains obscurs pour perpétrer cela, — ne se sont pas contentés d'égaler ou de surpasser les maîtres de tous les temps et de tous les pays. Ils ont traité la question la plus grave et la plus troublante, la plus noble et la plus haute. Ils ont choisi suivant leur propre expression, un sujet d'une actualité brûlante.

Et ils ont intitulé leur œuvre « La Revanche », simplement.

De nous permettront de discuter leurs qualités littéraires. Mais il est entendu que sous peine d'être taxés de mauvais Français nous n'aurons pas le droit de leur refuser notre approbation ou de leur mesurer nos applaudissements. Noblesse oblige, et patriotisme aussi !

En dépit d'une mise en demeure aussi catégorique, nous réserverons notre appréciation.

Avant de porter un jugement sur « La Revanche », nous voulons savoir s'il s'agit d'une entreprise littéraire ou d'une entreprise commerciale. Et si cette dernière hypothèse est exacte, nous observerons à l'endroit de la pièce et de ses auteurs, ce silence dédaigneux qui constitue le pire châtiment qui se puisse infliger aux mauvais ouvrages et aux méchants gâcheurs de papier.

Les honnêtes gens sont à la vérité un peu nuls qui se croient contraints d'applaudir, chaque fois qu'un plumitif invoque la purete de ses intentions. Le patriotisme, qu'on se le dise, n'a rien à voir avec les appétits de quelques cornichons qui entreprennent, dans l'unique but de garnir leur caisse, une agitation malsaine et se laissent de se comporter en bons Français alors qu'ils ne se comportent qu'en bons commerçants.

S'il suffisait pour obtenir le succès et les recettes fructueuses, de représenter à la scène dans des postures immondes ou grotesques, nos adversaires et nos ennemis, les plus notoires arrivistes auraient fait fortune, ces derniers mois.

Quand la pièce policière qui rapporte lauré, plusieurs saisons durant, cet gardé son prestige, fit son tournement vers la pièce patriotique dont ils attendaient un accroissement rendement. Et leurs prévisions se réalisèrent.

Le public, d'abord décontenancé, commença heureusement à se ressaisir. Il se lasse de tant de tirades vouées de beauté, tant de provocations sans gloire, de tant de « Marseillaise » complètement profanées.

Les recettes des mercenaires sont en baisse et voici que la pièce à grand spectacle tombe de l'estrade du théâtre aux tréteaux du café-concert. Déjà on ne la juge plus bonne qu'à faciliter les digestions laborieuses !

Sa déchéance est irrémédiable. Et c'est un vain que d'adroits entrepreneurs de publicité s'efforcent de rassembler un genre qui se surmène au théâtre destinée.

Salmon-Lefèvre, artiste de bons aloi et du bon goût pour l'ouvrier-amateur et le patriote.

Il vraisemblement, que les exploiteurs d'un patriotisme de facade et de convention nous laisseront en paix. Nous n'avons pas besoin de leurs conseils et de leurs objurgations pour accomplir notre devoir. Nous le voyons parfaitement qui ils sont et ce qu'ils veulent. Qu'ils nous épargnent la peine d'insister.

Pol-T. PELLEAU.

— Il va sans dire que les réflexions qui précèdent n'ont pas la prétention de viser « La Revanche », qui renferme peut-être — nous en sommes peu, dieu merci, de ceux qui condamnent des gens sans les connaître et les pièces sans les avoir entendues !

P.-T. P.

LE GALA DE LA PRESSE

Voici le programme de la soirée de gala qui a lieu ce soir au Kursaal au bénéfice de la caisse de retraite de la presse du Nord :

1° Ouverture par l'orchestre.
2° M. Anselin : O Nature, grand air de Werther.
3° Mme Dyna Beaumer : La lune de miel du Barbier de Séville (les variations de Perini).
4° M. Noël Bazin : le grand air du Cherubino.
5° Le corps de ballet du Grand Théâtre.
6° La revue *A-E-OU-U-A*.

Les chansons de la revue seront rendues au bénéfice de la caisse mutuelle de la presse du Nord.

Concert annuel des Typos

Hier dimanche, a eu lieu, salle du Conservatoire de Lille, le Concert-distribution des prix aux élèves des Cours professionnels de la Chambre Syndicale des ouvriers typographes et imprimeurs de Lille. — Comme de coutume, la salle était archi-comble et le concert très bien organisé.

Après deux excellentes fantaisies parfaitement exécutées par l'Harmonie de Canteleu, M. Bertrand, directeur de l'école Baggio, et M. Wauquier, adjoint aux Beaux-Arts, prirent place sur l'estrade entourée de M. Masson, secrétaire général, M. Deplenne, secrétaire, et des principaux fonctionnaires du Syndicat des Typographes et Imprimeurs.

M. Masson remercia d'abord la nombreuse assistance, qui, chaque année vient encourager l'œuvre des Cours professionnels ; il envoie un souvenir ému au Fondateur du Syndicat, M. A. Bégue, ainsi qu'au vieil ami, fondateur également de l'Association, M. François Piens tous deux trop tôt disparus.

Dans un exposé très clair, quoique succinct, M. Masson dit ce que sont les Cours professionnels, créés en 1909, c'est-à-dire il y a quatorze ans ; il remercia la municipalité qui, depuis cette époque, subventionne cette œuvre utile entre toutes. Il remercie également M. Labbé, inspecteur général de l'Enseignement technique qui s'y est particulièrement intéressé. Puis, passant aux généreux donateurs, M. Masson remercie la Fédération du Livre, Mme veuve Bégue, M. H. Turbelin, la famille Piens, et deux anonymes, évadés de la cause, il dit que ces prix seront un encouragement précieux pour les heureux lauréats.

En terminant, M. Masson, en termes très aimables, présente M. Bertrand, le distingué directeur de l'école Baggio, qui, chaque année, préside à la distribution des prix aux élèves des cours, montrant ainsi combien les deux Ecoles sont parallèles et combien elles sont unies dans un but commun : l'Enseignement Professionnel.

Après M. Masson, qui fut très applaudi, M. Bertrand tient à remercier la Chambre Syndicale de l'amitié qu'elle lui prouve en le faisant présider cette fête. Il dit qu'il ne veut pas s'étendre longuement, car l'assistance est sûrement impatiente d'entendre les excellents artistes qui vont la charmer, mais il tient à dire quelques mots sur les succès obtenus par les professeurs et élèves des Cours Professionnels de Lille, qui prirent part au concours organisé par le Syndicat typographique de Paris.

Parmi les concurrents de toutes les villes de France, M. L. Villette, professeur de 3e année, a obtenu le numéro 1 du classement et quatre élèves du cours de 2e année furent parmi les meilleurs des lauréats.

« C'est là, dit M. Bertrand, des succès prouvant que l'enseignement à l'école professionnel est véritablement le complément d'un bon enseignement professionnel.

« Cet hommage que vient à la vérité un jeune qui se croient contraints d'applaudir, chaque fois qu'un plumitif invoque la purete de ses intentions. Le patriotisme, qu'on se le dise, n'a rien à voir avec les appétits de quelques cornichons qui entreprennent, dans l'unique but de garnir leur caisse, une agitation malsaine et se laissent de se comporter en bons Français alors qu'ils ne se comportent qu'en bons commerçants.

S'il suffisait pour obtenir le succès et les recettes fructueuses, de représenter à la scène dans des postures immondes ou grotesques, nos adversaires et nos ennemis, les plus notoires arrivistes auraient fait fortune, ces derniers mois.

Quand la pièce policière qui rapporte lauré, plusieurs saisons durant, cet gardé son prestige, fit son tournement vers la pièce patriotique dont ils attendaient un accroissement rendement. Et leurs prévisions se réalisèrent.

Le public, d'abord décontenancé, commença heureusement à se ressaisir. Il se lasse de tant de tirades vouées de beauté, tant de provocations sans gloire, de tant de « Marseillaise » complètement profanées.

Les recettes des mercenaires sont en baisse et voici que la pièce à grand spectacle tombe de l'estrade du théâtre aux tréteaux du café-concert. Déjà on ne la juge plus bonne qu'à faciliter les digestions laborieuses !

Sa déchéance est irrémédiable. Et c'est un vain que d'adroits entrepreneurs de publicité s'efforcent de rassembler un genre qui se surmène au théâtre destinée.

Salmon-Lefèvre, artiste de bons aloi et du bon goût pour l'ouvrier-amateur et le patriote.

Il vraisemblement, que les exploiteurs d'un patriotisme de facade et de convention nous laisseront en paix. Nous n'avons pas besoin de leurs conseils et de leurs objurgations pour accomplir notre devoir. Nous le voyons parfaitement qui ils sont et ce qu'ils veulent. Qu'ils nous épargnent la peine d'insister.

Pol-T. PELLEAU.

— Il va sans dire que les réflexions qui précèdent n'ont pas la prétention de viser « La Revanche », qui renferme peut-être — nous en sommes peu, dieu merci, de ceux qui condamnent des gens sans les connaître et les pièces sans les avoir entendues !

P.-T. P.

DEUX ÉNERGUMÈNES

Hier soir, vers six heures, Henri Pollet, matelot à bord du contre-torpilleur « Stylet » du port de Cherbourg, passait, accompagné de sa famille, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons. Le matelot, qui pendant la journée avait copieusement bû la dive bouteille, était dans un état d'ébriété assez avancé, et chantait à tue-tête la chanson du « 17e ». Survint un officier de gendarmerie qui donna l'ordre à un agent de police d'arrêter le matelot.

Afin d'éviter un scandale dans la rue, toute la famille pénétra dans l'estaminet tenu par M. Sauvage, mais le représentant de l'autorité entra à son tour et voulut conduire au poste Henri Pollet.

Le frère du marin alors prit fait et cause pour lui et les deux hommes se ruèrent sur l'agent de police qu'ils malmenèrent assez brutalement. La lutte menaçait de tourner au tragique, lorsque des renforts de police arrivèrent, qui conduisirent au poste les deux énergumènes.

Ceux-ci seront déférés en parquet sous l'inculpation de rébellion et outrages à agents.

Le SUCRE BEGHIN

SE RECONNAIT à sa BLANCHEUR, à sa FONTE REGULIERE

20.2234

Dans la Police

M. Constant Renaudin, commissaire central de 1re classe à Rochefort, est nommé commissaire spécial de police à Lille, en remplacement de M. Fandol, retraité.

M. Victor Blaffard, commissaire spécial à Besançon, est nommé commissaire de police de 1re classe à Roubaix, en remplacement de M. Prud'homme, mis en congé.

M. Henri Bobier, commissaire central de 1re classe à Caen, est nommé commissaire central de classe exceptionnelle à Tourcoing, en remplacement de M. Proisy, nommé commissaire central de classe exceptionnelle à Tours.

M. Michel Saint-Raymond, commissaire de police de 2e classe à Brest, est nommé commissaire de police de 1re classe à Lille, en remplacement de M. Lemarque, nommé, sur sa demande, à Bordeaux.

M. Emile Seyrig, commissaire de police de 2e classe à Villeneuve-Saint-Georges, est nommé commissaire de police de 2e classe à Denain, en remplacement de M. Cauron, nommé à Grenoble.

M. Aliz Adrien, commissaire de police de 2e classe à Hirson, est nommé au Cateau, en remplacement de M. Daube, nommé sur sa demande à Maisons-Laffitte.

M. Charles Colignon, commissaire de police mobile à Caen, est nommé commissaire de police de 2e classe à Hirson.

M. François Garré, commissaire central de police de 1re classe à Dunkerque, est nommé sur place commissaire de police de classe exceptionnelle.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Vendredi, vers six heures du soir, un passant constatait que la porte du magasin de nouveautés, rue de la Monnaie, 24, était entrouverte. Il pénétra, et, mêmes constatations que lui, deux individus qui tuyaient à toutes jambes.

M. Dilies fut avertir aussitôt, mais après une visite dans son magasin, qui affirmer que les malfaiteurs étaient partis les mains vides.

L'Hydrolithe d'EAU de COLOGNE étancheity

312

Victor VANDERBIJN

UN GRAND SCANDALE

Samedi soir, vers quatre heures et demie, un cheval attelé à une voiture de la boulangerie « La Famille », rue de la Bastide, 12, a pris le mors aux dents et a parcouru à toute allure toute la rue de Bapaume, de Canteleu et d'Arras.

A l'angle des rues de Wazemmes et d'Arras, M. Désiré Roger, 41 ans, livreur, devaient vue Lamartine, voulut sauter à la tête du cheval, mais il fut violemment projeté sur le sol. Des passants relevèrent M. Roger et le transportèrent dans une pharmacie, où un docteur, constata une grave blessure à la jambe gauche. M. Roger, fut, par ce dernier, conduit à son domicile.

Quant au cheval, il fut arrêté rue d'Arras, par MM. Bailly, boucher et Auguste Noton, demeurant rue Carnot, 101, à Wazemmes, qui furent chaleureusement félicités par les témoins de cet acte de courage.

EXPOSITION DE FLEURS

Dimanche matin, horticulteurs et amateurs de Lille et de la banlieue, sont venus apporter chacun le meilleur de leurs produits. Cette exposition, organisée par la Société d'Horticulture du Nord de la France, rassemblait surtout des plantes de serre, des fleurs jolies, mais délicates. On remarquait de magnifiques anthuriums, aux larges fleurs rouges, exposés avec de magnifiques orchidées par M. Oscar Fanyau, d'Hellemmes. L'un de ces anthuriums fut demandé, au prix de 250 francs, pour être envoyé à l'Exposition de Gand, qui va ouvrir ses portes. Mais M. Fanyau est un amateur qui ne vend pas ses plantes.

Les visiteurs ont admiré également la jolie exposition d'odontoglossums (variété d'orchidées hybrides) de M. Maillard, horticulteur à St-Maurice, les belles variétés de cinéraires aux couleurs vives et les beaux lotus et nymphéas magnifique fougère dessus appartenant au Jardin botanique de Lille.

En raison du grand marché aux fleurs qui aura lieu en avril, Grand'Place, et de la prochaine ouverture de l'Exposition de Gand, les horticulteurs montreront encore plus jolis produits. Exposition dimanche à la Bourse n'aura pas lieu.

Par-ci par-là

— Paul Gerard, 18 ans, plombier, demeurant, 21, rue Wiot, est en relation qui tentait de voler des bouteilles vides chez un vulcanisateur de la rue du Faubourg-de-Barbaix. Samedi, il cherchait à s'emparer d'un fût vide chez M. Bonnan, plombier, 41, rue Brûle-Maison. Pris sur le fait, il fut arrêté.

ROUBAIX

C'est la Foire

L'Oeillet des Fêtes d'antan. — La Bohême du Nord. — La Fête moderne. — Les Barraques. — La Parade. — L'argot local. — A Roubaix, c'est la fête.

Il y a plusieurs siècles, alors que les communications étaient difficiles, pénibles même, quand les lieux où l'on pouvait trouver les objets de premiers nécessités sont de leurs choses, les marchands, les foires ont été le moyen de se procurer des ventes lucratives, les amusements des voyages pendant lesquels les gens se sentent vaillants à la [illegible] toires personnes et de leurs marchandises.

En ce temps de vols et de rapines, la caution n'était pas superflue. La foire devait une foire comptait parmi les plus de certaines villes. Les foires [illegible] comptent celles de Saint-Denis, vers 629 par Dagobert Ier ; celle de Beaucaire (Gard), qui voyait ces jour-là [illegible] mure, des habitants de la Provence, de ceux de la Gascogne ou de la [illegible] celle de Leipzig et enfin la grande mondiale de Nijni-Novgorod (Nouvel-Bourg) d'en-bas, vaste caravansérail qui [illegible] bon en mai au près de 7000 boutiques [illegible] certaines années, on trouve en scène [illegible] peaux de chameaux, 40.000 peaux [illegible] de bouffalons, 750.000 peaux de [illegible] russes, un million de peaux de [illegible] asiatiques, 500.000 peaux de veaux [illegible] peaux de cheval ; 500.000 peaux de [illegible]

Vraie Babel de races et d'idiomes, la [illegible] de Nijni, que le rail conduit à la rapide cadence, s'ouvre le 16 juillet pour [illegible] fin le 5 septembre.

De nos jours, la foire a complètement perdu son cachet antique ; dans ces [illegible] bruyeuses réunions de gens si disparates [illegible] question des approvisionnements [illegible] cède pour céder, en très grande partie place à l'amusement que l'on trouve dans le baraque, lieu de travail des saltimbanques et des bateleurs.

La baraque est construite en bois et en toile, de telle façon qu'elle puisse facilement se démonter et être transportée [illegible] endroit dans un autre, lorsque le nombre de gros sous étant faite d'un côté, on [illegible] aller faire récolte dans un autre.

Très grande est la variété des baraques. Il y en a de grandes, de petites, de luxueuses et de misérables, des hautes et des [illegible] des. Les unes donnent [illegible] à des [illegible] avenants, d'autres à prédictions, à des [illegible] numéros, à des [illegible] tableaux, à des [illegible] théâtrales, etc., etc., les unes à des [illegible] aux cruies, d'autres à des charges [illegible] pédies.

L'ancienne et classique baraque à [illegible] sous se fait de plus en plus rare, sous ce [illegible] enfant lui allait si bien et puis on y [illegible] tant qu'on regrette son départ.

Les établissements forains se divisent [illegible] deux catégories bien distinctes : les [illegible] à spectacles, [illegible] et les [illegible] représentations les entremets, [illegible] le public en en vient, pour [illegible] les curiosités dans [illegible] qui sont les [illegible].

Tout un monde vit autour de ces [illegible] : acrobates, gymnastes, écuyers [illegible] cirques, escamotiers, prestidigitateurs, dompteurs, excentriques, [illegible], forceurs, explicateurs, etc., etc. La représentation en commence par un [illegible] tout le [illegible] et le pitre, le nez rouge et la bouche [illegible] die, s'évertue à faire bâbâla afin de faire le bon populo.

Quand il a atteint son but, que les [illegible] dans nous en rouge prosaïque devant la [illegible] rasque, l'aboyeur arrive et remercie [illegible] souffleur en d'un coup de pipeau, le pitre [illegible] confit qui d'enfant pendant que l'arrivant [illegible] commande au cinéma et engage le public à entrer.

Vos places, vos places ! vos billets, [illegible] Vos places, vos places ! vos billets, [illegible] Vous entrez en scène, les premières, [illegible] commencer à l'instant, entre à leur tour [illegible] de starter, les tableaux s'élevent, [illegible] des bons, le rot du dessert, le superbe [illegible] acrobatie, etc., etc., l'escamotiste [illegible] dans la baraque.

Dans les cinémas — il y en a quelques-uns [illegible] Roubaix — il est un homme [illegible] qui a pour [illegible] les plus en vogues [illegible] des scènes représentées, pour [illegible] par parodiques de M. le [illegible] — la [illegible] à son gentil [illegible]. Les gens [illegible] vant vous l'expliquer.

Est un petit [illegible] qui est [illegible] extrêmement [illegible] qui [illegible] dans [illegible] bonne et traînant [illegible] dégénérant [illegible] par son [illegible] que [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible]